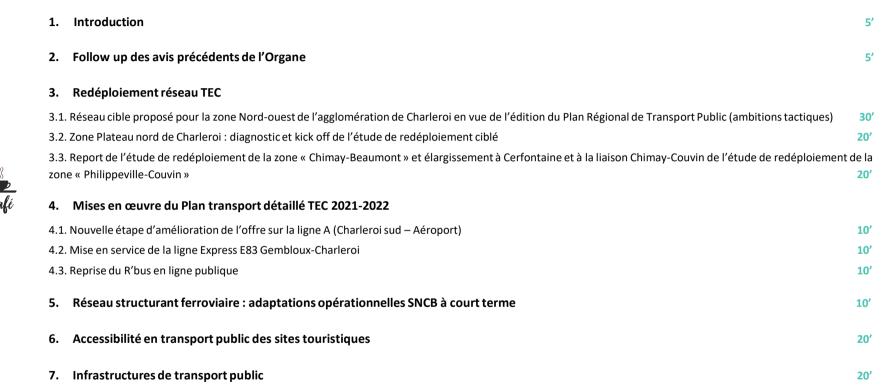




# ORGANE DE CONSULTATION DU BASSIN DE MOBILITÉ DE CHARLEROI

Jeudi 2 décembre 2021 Séance électronique (COVID-19) 9h30-12h30

# **O**RDRE DU JOUR





# 1. Introduction



# 1.1. TOUR DES PARTICIPANTS

Président: Loïc D'HAEYER

#### **MEMBRES**

- Un membre des Collèges communaux de chaque commune du bassin de mobilité
- SPW Mobilité et Infrastructures
  - Autorité Organisatrice du Transport : Florianne MOSSOUX (secrétariat OCBM), Laurent DELAITE, Justine MARNEFFE, Marie BAUWELINCKX, Marie VIDOTTO (intervenants), Martin DUFLOU (directeur).
  - Direction des routes du Hainaut et du Brabant wallon: Jean-Luc GOSSELIN (inspecteur général)
  - Direction des routes de Charleroi: Jean-Philippe BILLE (Directeur)
- Opérateur de Transport de Wallonie (TEC)
  - Didier GILSON (Directeur exécutif DT Charleroi)
  - Xavier ROBERT (Directeur opérationnel DT Charleroi)
  - Laurent GALLAND (Conseiller études/mobilité DT Charleroi)
  - Benoît VANDER PUTTEN (Direction générale)
- Cabinet du Ministre Philippe HENRY

#### **INVITES**

- SPW Mobilité et Infrastructures
  - Direction de la Planification de la Mobilité
    - Christiane CHERMANNE (gestionnaire en mobilité)
    - Charline MINON (gestionnaire en mobilité)
    - Alain PIRON (chef de programme bassins de mobilité)
    - Jérémy TOURNAY (plan urbain de mobilité)
- Opérateur de Transport de Wallonie (TEC):
  - Florence DEMACQ (Administratrice)
- SNCB: Mourad BAOUCHE
- Représentants des usagers
  - CAWAB: Mathieu ANGELO
  - Tous à pied: Anna TINEBRA
  - Navetteurs.be: Gianni TABBONE et Julien LAPORTE
- Forem: Marc VAERNEWYCK
- Charleroi Métropole: Anne TIMMERMANS et Laurent BLANCHART



# 2. FOLLOW-UP DES AVIS PRÉCÉDENTS DE L'ORGANE



# 2. FOLLOW-UP DES AVIS PRÉCÉDENTS DE L'ORGANE

Des remarques sur le document préparatoire transmis ?



# 3. REDÉPLOIEMENT RÉSEAU TEC



# 3.1. RÉSEAU CIBLE PROPOSÉ POUR LA ZONE NORD-OUEST DE L'AGGLOMÉRATION DE CHARLEROI EN VUE DE L'ÉDITION DU PLAN RÉGIONAL DE TRANSPORT PUBLIC (AMBITIONS TACTIQUES)

Pour avis, document préparatoire transmis



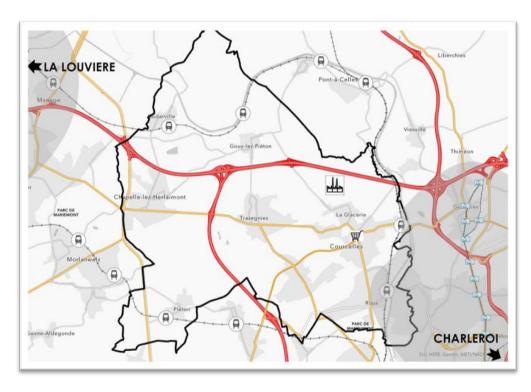
# 3.1. REDÉPLOIEMENT CIBLÉ ZONE NORD OUEST DE CHARLEROI

Partage du diagnostic mobilité sur la zone en OCBM (AOT) **Avis OCBM Printemps 2021** Ateliers techniques de partage du diagnostic mobilité et de co-construction du réseau-cible Atelier technique de convergence avec les élus de la zone et OTW (AOT) **Etude tactique** Présentation du réseau cible de la zone en OCBM (liaisons, niveaux de service, **Avis OCBM Automne 2021** volume d'offre) par l'AOT Officialisation du Plan Régional de Transport public par la Région (AOT) Analyse de scénario(s) opérationnel(s) sur la zone (itinéraire, arrêts, temps de parcours, commercialisation, correspondance, besoin d'infrastructures, ...) par l'OTW Réunions techniques OTW-Communes (voiries, arrêts, cheminements, ...) **Etudes** Participation citoyenne/stakeholders locaux/usagers via panels au plan réseau envisagé par l'OTW opérationnelles (copilotage par les pouvoirs locaux avec marché facilitateur régional et expertise-support OTW) Proposition du scénario opérationnel privilégié de la zone par l'OTW en OCBM **Avis OCBM** Choix du scénario final par la Région, amendant le cas échéant le PRTP (AOT) Etude fine de mise en œuvre opérationnelle par l'OTW (graphicage, habillage, ...) Approbation/avis sur les modifications opérationnelles transmises par l'OTW à la Région (AOT) de l'offre Mise en service des créations/modifications d'offre (régie/sous-traitées) + communication commerciale (OTW) **Avis OCBM** Evaluation(s) obilité infrastructures

Service public de Wallonie mobilité infrastructures

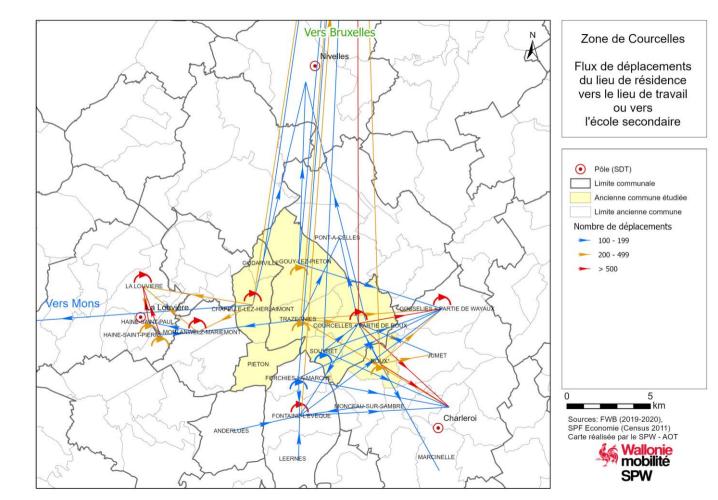
# 3.1. REDÉPLOIEMENT CIBLÉ ZONE NORD OUEST DE CHARLEROI - PÉRIMÈTRE

	Zone de redéploiement	Wallonie	Rapport situation actuelle de la zone de redéploiement /situation actuelle Wallonie
Emplois			
Nombre			
d'emplois	9089	1.145.273	0,79%
Densité d'emploi	133	68	
Population			
Nombre			
d'habitants	54.985	3.645.243	1,51%
Densité			
population			
(hab/km²)	806	216	



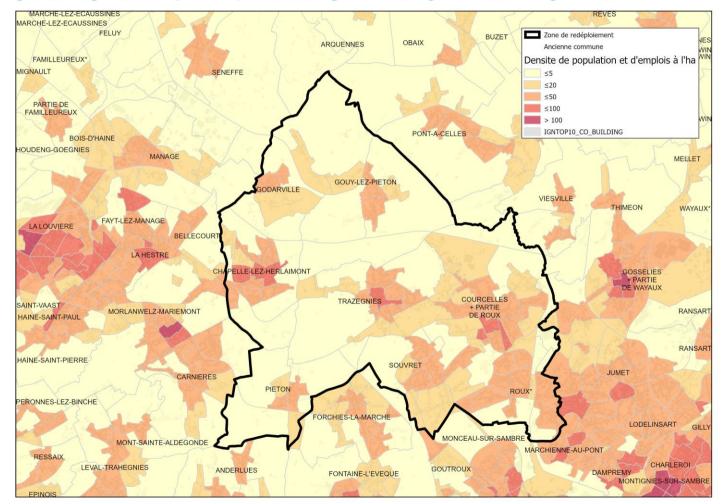


# 3.1. REDÉPLOIEMENT CIBLÉ ZONE NORD OUEST DE CHARLEROI — FLUX



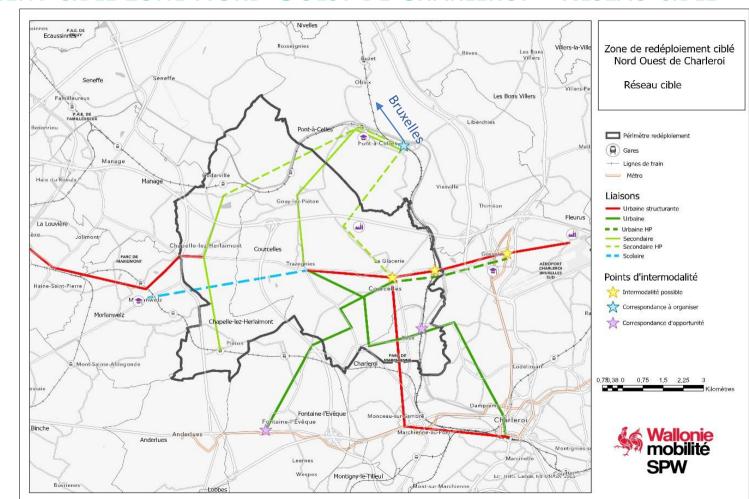


# 3.1. REDÉPLOIEMENT CIBLÉ ZONE N-O DE CHARLEROI - DENSITÉ TERRITORIALE





# 3.1. REDÉPLOIEMENT CIBLÉ ZONE NORD-OUEST DE CHARLEROI — RÉSEAU CIBLE





# 3.1. REDÉPLOIEMENT CIBLÉ ZONE NORD-OUEST DE CHARLEROI — RÉSEAU CIBLE

#### Liaisons urbaines structurantes

Liaisons urbaines

Liaisons secondaires

Liaisons secondaires HP

Liaisons scolaires

- Rapide (min 20 km/h)
- Sur voiries principales, itinéraire simple et direct
- Fréquences élevée (SRM : « entre 2 et 4 bus /heure pour les faubourg et proches banlieue »)
- Circulent à toutes les périodes
- Amplitude horaire élevée

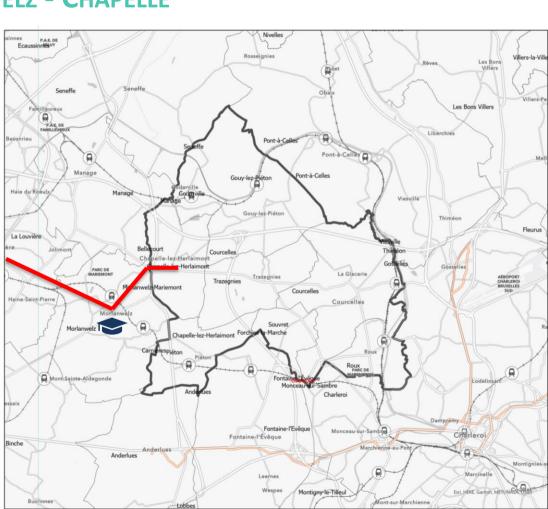


# LIAISON LA LOUVIÈRE - MORLANWELZ - CHAPELLE

Liaison	La Louvière - Morlanwelz - Chapelle			
Hiérarchisation	Urbaine structurante			
Amplitude horaire (période scolaire)	5h - 23h			
Jour de semaine (scolaire)	4 bus/h/sens en journée 2 bus/h/sens tot le matin et en soirée			
Jour de semaine (vacances )	3 bus/h/sens en journée 2 bus/h/sens tot le matin et tard le soir			
Samedi	2 bus/h/sens en journée et en soirée 1 bus /h/sens tot le matin			
Dimanche	2 bus/h/sens en journée 1bus/h/sens tot le matin et en soirée			
Correspondance	/			

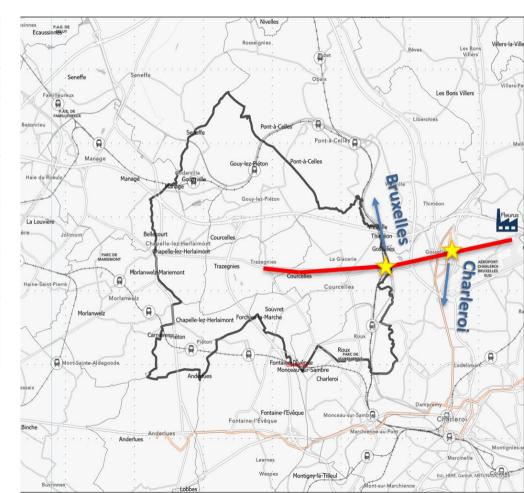
Résultats étude OD et évaluation de la ligne 82 « Mons – La Louvière – Morlanwelz – Trazegnies » prévue en 2022 pourrait amener évolution réseau cible.





# LIAISON TRAZEGNIES — COURCELLES — GOSSELIES — BIOPARK

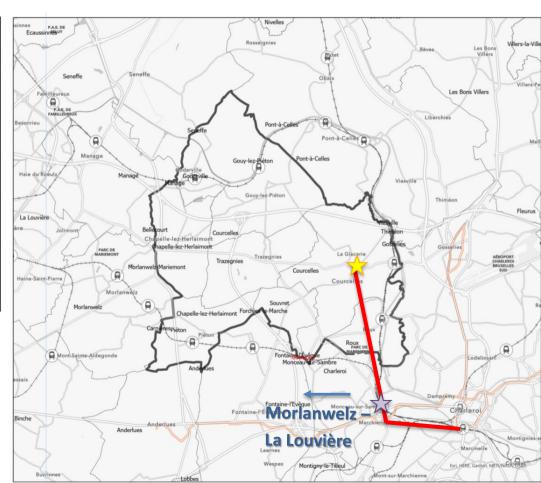
Liaison	Trazegnies - Courcelles - Gosselies - (Biopark)			
Hiérarchisation	Urbaine structurante			
Amplitude horaire (période scolaire)	5h - 23h			
Jour de semaine (scolaire)	4 bus/h/sens en journée 2 bus/h/sens tot le matin et en soirée prolongation jusqu'au biopark			
Jour de semaine (vacances )	3 bus/h/sens en journée 2 bus/h/sens tot le matin et tard le soir Prolongation jusqu'au biopark			
Samedi	2 bus/h/sens en journée et en soirée 1 bus /h/sens tot le matin			
Dimanche	2 bus/h/sens en journée 1bus/h/sens tot le matin et en soirée			
Correspondance	Intermodalité possible à Gosselies avec le Metro vers Charleroi et en gare de Courcelles Motte avec le train vers Bruxelles			





# LIAISON COURCELLES - ROUX - MARCHIENNE AU PONT - (CHARLEROI)

Liais on	Courcelles - Roux - Marchienne au Pont - Charleroi		
Hiérarchisation	Urbaine structurante		
Amplitude horaire (période scolaire)	5h - 23h		
Jour de semaine (scolaire)	4 bus/h/sens en journée 2 bus/h/sens tot le matin et en soirée		
Jour de semaine (vacances )	3 bus/h/sens en journée 2 bus/h/sens tot le matin et tard le soir		
Samedi	2 bus/h/sens en journée et en soirée 1 bus /h/sens tot le matin		
Dimanche	2 bus/h/sens en journée 1bus/h/sens tot le matin et en soirée		
Correspondance	Intermodalité possible à Courcelles avec la ligne urbaine structurante "Trazegnies - Courcelles - Gosselies" Correspondance d'opportunité en gare de Marchienne-au Pont vers Morlanwelz et La Louvière		





# 3.1. REDÉPLOIEMENT CIBLÉ ZONE NORD-OUEST DE CHARLEROI — RÉSEAU CIBLE

Liaisons urbaines structurantes

#### Liaisons urbaines

Liaisons secondaires

Liaisons secondaires HP

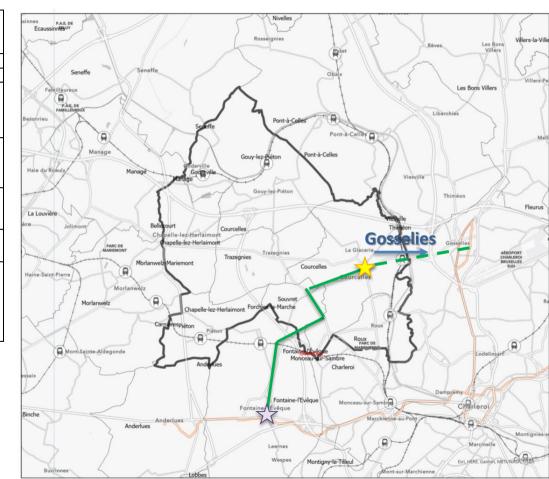
Liaisons scolaires

- Desserte fine des quartiers
- Complètent le réseau urbain structurant
- Circulent à toutes les périodes
- Amplitude horaire élevée



# LIAISON COURCELLES - ROUX - MARCHIENNE AU PONT - (CHARLEROI)

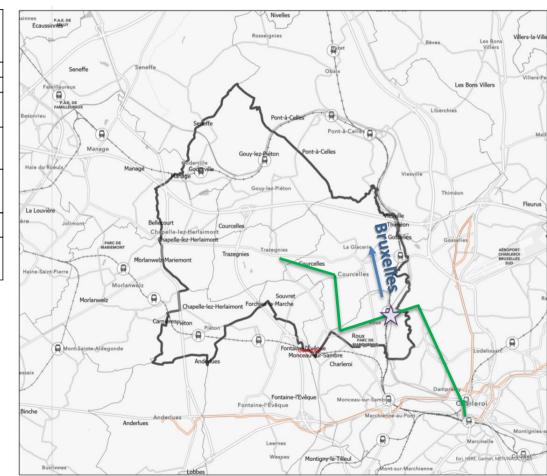
Liaison	Fontaine l'Eveque - Souvret - Courcelles - (Gosselies)			
Hiérarchisation	Urbaine			
Amplitude horaire (période scolaire)	5h - 23h			
Jour de semaine (scolaire)	3 bus/h/sens en journée 2 bus/h/sens tot le matin et tard le soir prolongation jusqu'à Gosselies en HP			
Jour de semaine (vacances )	3 bus/h/sens en journée 2 bus/h/sens tot le matin et tard le soir . Prolongation jusqu'à Gosselies en HP			
Samedi	2 bus/h/sens en journée et en soirée 1 bus /h/sens tot le matin			
Dimanche	2 bus/h/sens en journée 1bus/h/sens tot le matin et en soirée			
Correspondance	Intermodalité possible à Courcelles avec la ligne urbaine structurante "Trazegnies - Courcelles - Gosselies" Correspondance d'opportunité avec le Metro à Fontaine l'Evêque			





# LIAISON COURCELLES — SOUVRET — ROUX — CHARLEROI

Liaison	Trazegnies - Courcelles - Souvret - Roux - Charleroi		
Hiérarchisation	Urbaine		
Amplitude horaire (période scolaire)	5h - 23h		
laur de comeine (coeleire)	2 bus/h/sens en journée		
Jour de semaine (scolaire)	1 bus /h/sens tot le matin et en soirée		
Jour de semaine (vacances )	2 bus/h/sens en journée		
	1 bus /h/sens tot le matin et en soirée		
Samedi	2 bus/h/sens en journée		
	1 bus /h/sens tot le matin et en soirée		
Dimanche	1 bus /b /sons		
	1 bus/h/sens		
Correspondance	Correspondance d'opportunité en gare de Roux avec le train vers Bruxelles		





# 3.1. REDÉPLOIEMENT CIBLÉ ZONE NORD-OUEST DE CHARLEROI — RÉSEAU CIBLE

Liaisons urbaines structurantes

Liaisons urbaines

#### Liaisons secondaires

Liaisons secondaires HP

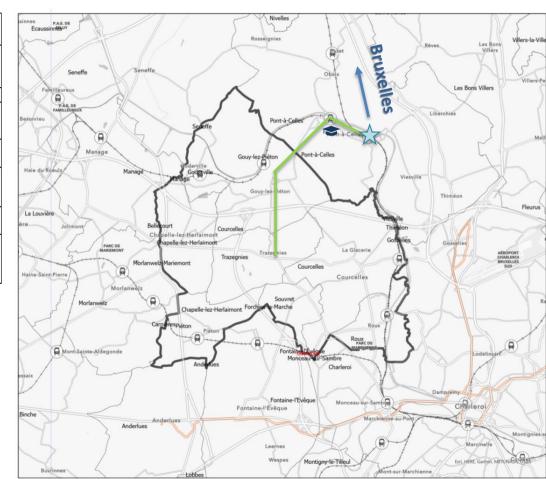
Liaisons scolaires

- Desserte des zones rurales
- Sur voirie communale
- Desserte fine
- Circule à toute les périodes, fréquence adaptée au potentiel



# LIAISON TRAZEGNIES - PONT À CELLES - LUTTRE

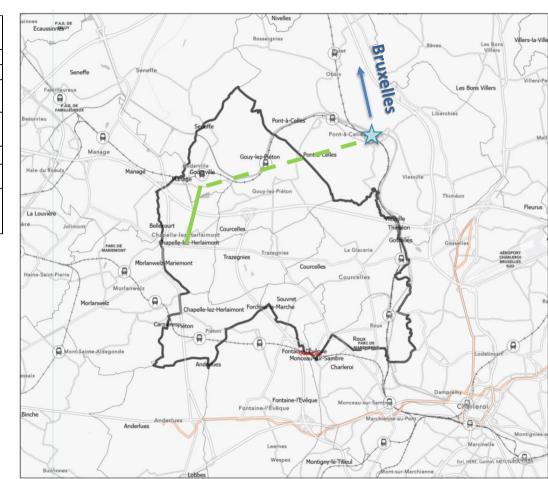
Liaison	Trazegnies - Pont à Celles - Luttre		
Hiérarchisation	Secondaire		
Amplitude horaire (période scolaire)	6h - 20h		
Jour de semaine (scolaire)	2bus/h/sens en HP 1 bus/h/sens en HC		
Jour de semaine (vacances )	1 bus/h/sens		
Samedi	1 bus/h/sens entre 7h et 19h		
Dimanche	1 bus/2 h/sens entre 8h et 18h		
Correspondances	Correspondance à organiser à Luttre avec le train depuis/vers Bruxelles		





# LIAISON CHAPPELLE- LEZ-HERLAIMONT — GODARVILLE — (LUTTRE)

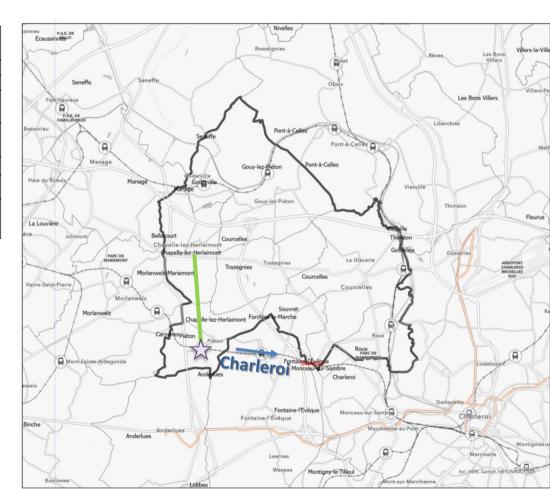
Liaison	Chapelle - Godarville - (Luttre)		
Hiérarchisation	Secondaire		
Amplitude horaire (période scolaire)	6h - 20h		
Jour de semaine (scolaire)	1 bus/h/sens en HP, 1bus/2h/ sens en HC		
Jour de semaine (vacances )	1 bus/h/sens en HP, 1bus/2h/sens en HC		
Samedi	1bus/2h/sens		
Dimanche	/		
Correspondance	Correspondance à organiser à Luttre avec le train depuis/vers Bruxelles		





# LIAISON CHAPPELLE- LEZ-HERLAIMONT — PIETON

Liaison	Chapelle - Pieton		
Hiérarchisation	Secondaire		
Amplitude horaire (période scolaire)	6h - 20h		
Jour de semaine (scolaire)	1 bus/h/sens en HP, 1bus/2h/sens en HC		
Jour de semaine (vacances )	1 bus/h/sens en HP, 1bus/2h/sens en HC		
Samedi	1 bus/2h/sens		
Dimanche	1		
Correspondance	Correspondance d'opportunité en gare de Pieton avec le train vers Charleroi		





# 3.1. REDÉPLOIEMENT CIBLÉ ZONE NORD-OUEST DE CHARLEROI — RÉSEAU CIBLE

Liaisons urbaines structurantes

Liaisons urbaines

Liaisons secondaires

# Liaisons secondaires HP

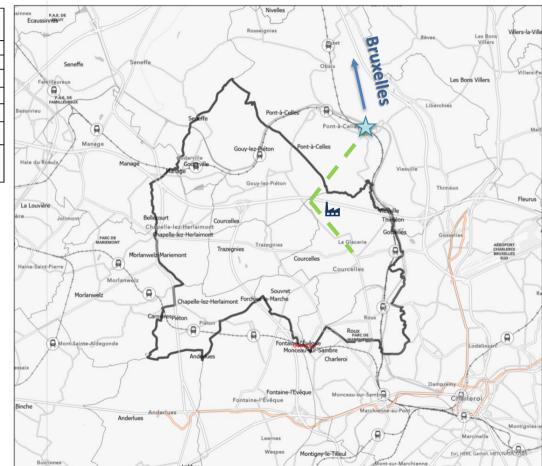
Liaisons scolaires

 Circulent uniquement en heures de pointes (en période scolaire et en période de vacances)



# LIAISON - LUTTRE - PAE LA GLACERIE - COURCELLES

Liaison	Courcelles - PAE Courcelles - Luttre			
Hiérarchisation	Secondaire HP			
Amplitude horaire (période scolaire)	HP			
Jour de semaine (scolaire)	5 passages/jours/sens			
Jour de semaine (vacances )	5 passages/jours/sens			
Samedi	/			
Dimanche	/			
Correspondance	Correspondance à organiser à Luttre avec le train depuis et vers Bruxelles			





# 3.1. REDÉPLOIEMENT CIBLÉ ZONE NORD-OUEST DE CHARLEROI — RÉSEAU CIBLE

Liaisons urbaines structurantes

Liaisons urbaines

Liaisons secondaires

Liaisons secondaires HP

Liaisons scolaires

 Circulent uniquement en heures de pointes en période scolaire là où il n'y a pas de liaison régulière

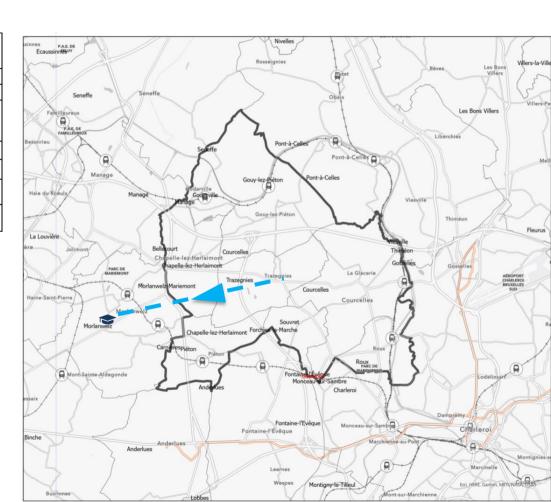


# LIAISON - TRAZEGNIES - MORLANWELZ

Liaison	Trazegnies - Morlanwelz		
Hiérarchisation	Scolaire		
Amplitude horaire (période scolaire)	HP		
Jour de semaine (scolaire)	1 bus/j le matin vers Morlanwelz 1 bus/jour le soir vers Trazegnies		
Jour de semaine (vacances )	/		
Samedi	/		
Dimanche	/		
Correspondance	/		

Résultats étude OD et évaluation de la ligne 82 « Mons – La Louvière – Morlanwelz – Trazegnies » prévue en 2022 pourrait amener évolution réseau cible.





# **NIVEAUX DE SERVICES**

Urhaine structurante

Urbaine

Urhaine

Secondaire

Secondaire

Secondaire

Secondaire HP

Scolaire

5h - 23h

5h - 23h

5h - 23h

6h - 20h

6h - 20h

6h - 20h

ΗP

HP

soirée

soirée

2 bus/h/sens tot le matin et en

2 bus/h/sens tot le matin et tard

1 bus /h/sens tot le matin et en

le soir prolongation jusqu'à

3 bus/h/sens en journée

2 bus/h/sens en journée

Gosselies en HP

2bus/h/sens en HP

1 bus/h/sens en HC

1 bus/h/sens en HP,

1bus/2h/ sens en HC

1 bus/h/sens en HP,

1bus/2h/sens en HC

5 passages/jours/sens

1 bus/j le matin vers Morlanwelz

1 bus/jour le soir vers Trazegnies

Fontaine l'Evegue - Souvret - Courcelles -

Trazegnies - Courcelles - Souvret - Roux -

Trazegnies - Pont à Celles - Luttre

Chapelle - Godarville - (Luttre)

Chapelle - Pieton

razegnies - Morlanwelz

**SPW** 

Courcelles - PAE Courcelles - Luttre

Wallonie mobilité infrastructures

Charleroi

(Gosselies)

Charleroi

Liaison	Hiérarchisation	Amplitude h	Jour de semaine (scolaire)	Jour de semaine (vacances )	Samedi	Dimanche	Correspondances
La Louvière - Morlanwelz - Chapelle	Urbaine structurante	5h - 23h	4 bus/h/sens en journée 2 bus/h/sens tot le matin et en soirée	3 bus/h/sens en journée 2 bus/h/sens tot le matin et tard le soir	2 bus/h/sens en journée et en soirée 1 bus /h/sens tot le matin	2 bus/h/sens en journée 1bus/h/sens tot le matin et en soirée	/
Trazegnies - Courcelles - Gosselies - (Biopark)	Urbaine structurante	5h - 23h	2 bus/h/sens tot le matin et en soirée prolongation jusqu'au	3 bus/h/sens en journée 2 bus/h/sens tot le matin et tard le soir Prolongation jusqu'au biopark	2 bus/h/sens en journée et en soirée 1 bus /h/sens tot le matin	1bus/h/sens tot le matin et en	Processus de redéploiement de l'offre (art. 19 du CSP) : zone NO de Charleroi
Courcelles - Roux - Marchienne au Pont -	Habata a sharah asah		4 bus/h/sens en journée	3 bus/h/sens en journée	2 bus/h/sens en journée et en	2 bus/h/sens en journée	Carandaina IID

2 bus/h/sens tot le matin et tard le soir

2 bus/h/sens tot le matin et tard le soir.

1 bus /h/sens tot le matin et en soirée

1 bus/h/sens

1 bus/h/sens en HP, 1bus/2h/sens en HC

Prolongation jusqu'à Gosselies en HP

3 bus/h/sens en journée

2 bus/h/sens en iournée

1 bus/h/sens en HP,

1bus/2h/sens en HC

5 passages/jours/sens

soirée

soirée

soirée

1bus/2h/sens

1 bus/2h/sens

1 bus /h/sens tot le matin

2 bus/h/sens en journée et en

1 bus /h/sens tot le matin et en

1 bus/h/sens entre 7h et 19h

Service public de Wallonie mobilité infrastructures

1 bus /h/sens tot le matin

2 bus/h/sens en journée

1bus/h/sens tot le matin et en

1bus/h/sens tot le matin et en

1 bus/2 h/sens entre 8h et 18h

2 bus/h/sens en journée

soirée

soirée

1 bus/h/sens

Secondaire HP

Bidirectionnelle

Bruxelles

Desserte fine

Bruxelles

PAE de Courcelles

Correspondance d'opportunité en

gare de Roux avec le train vers

Pôle scolaire de Pont-à-Celles

Correspondance à organiser à

Luttre avec le train depuis et vers

29

# 3.1. PROPOSITION D'AVIS DE L'ORGANE

L'Organe émet un avis favorable au niveau tactique sur le nouveau réseau cible proposé par l'AOT suite aux ateliers de co-construction menés depuis mi-2021.

Il recommande à l'AOT d'officialiser sur cette base le Plan Régional de Transport Public de la Nord-Ouest de Charleroi afin de permettre à l'OTW de piloter la phase suivante d'études opérationnelles fines des évolutions à apporter aux lignes TEC desservant actuellement la zone en vue d'en présenter le résultat (évolution, création ou suppression de lignes, modifications de niveaux de service ou d'itinéraires et d'arrêts desservis, identification des impacts sur les usagers actuels et potentiels, ...) et la planification de leur mise en oeuvre lors de la session d'automne 2022 de l'OCBM de Charleroi.

L'Organe prend acte que l'échéance est à confirmer sur base de l'intention du Ministre Henry que soit organisé, en coordination avec les Communes concernées, une démarche d'information publique et de participation citoyenne, avant validation d'un scénario final de redéploiement à mettre en oeuvre par l'OTW.



# 3.2. Zone Plateau Nord de Charleroi : diagnostic et kick off de l'étude de redéploiement ciblé

Pour avis, document préparatoire transmis



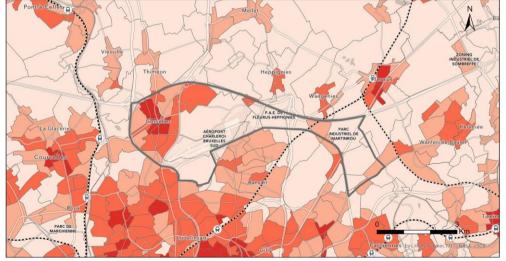
# 3.2. ZONE PLATEAU NORD DE CHARLEROI

# PREMIERS ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

	Zone de redéploiement	Wallonie	Rapport situation actuelle de la zone de redéploiement /situation actuelle Wallonie
Emplois (2011)			
Nombre d'emplois	14.112	1.145.273	1,23%
Densité d'emploi (emplois/km²)	829	68	
Population (2019)			
Nombre d'habitants	10.542	3.645.243	0,29 %
Densité population (hab./km²)	619	216	
Offre de bus actuelle			
Km /an	1.075.368	91.604.883	1,17 %



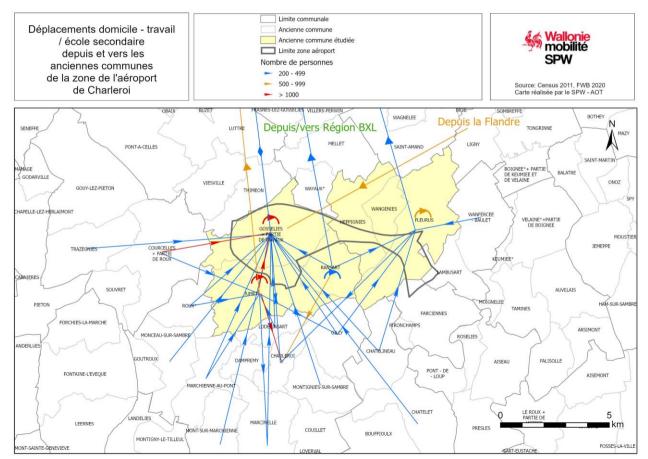






# 3.2. ZONE PLATEAU NORD DE CHARLEROI

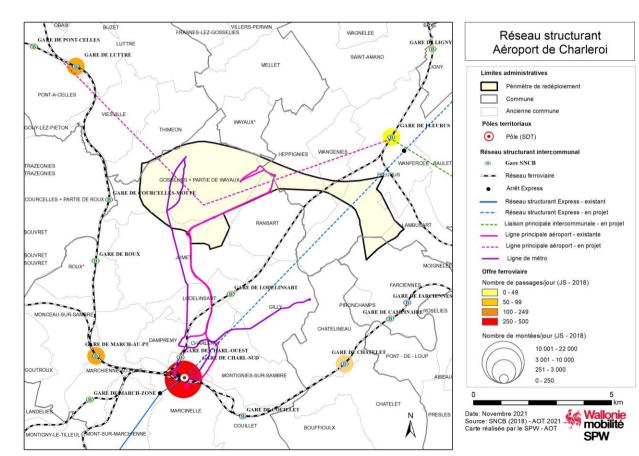
# PREMIERS ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC





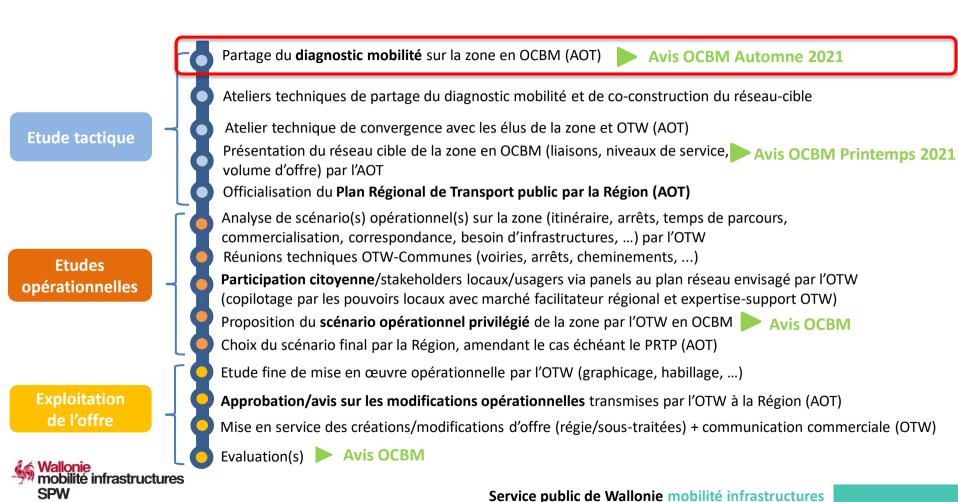
# 3.2. ZONE PLATEAU NORD DE CHARLEROI

# PREMIERS ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC





# 3.2. ZONE PLATEAU NORD DE CHARLEROI — PLANNING



# 3.2. PROPOSITION D'AVIS DE L'ORGANE

L'Organe prend connaissance du périmètre d'étude et du diagnostic mobilité présenté par l'Autorité Organisatrice du Transport pour la zone de redéploiement ciblé du Plateau Nord de Charleroi et le partage.

L'Organe recommande à l'AOT, l'OTW et les communes concernées (Charleroi et Fleurus) de s'engager dans le processus de redéploiement de l'offre sur le périmètre d'étude de la zone Plateau Nord de Charleroi, et de présenter pour avis le réseau cible de la zone (ambitions tactiques) lors de la session de printemps 2022 afin de permettre à l'OTW, sur base du Plan Régional de Transport Public qui sera émis sur cette base, de piloter la phase d'études opérationnelles d'évolution de son réseau, en cohérence avec l'évolution du réseau TEC depuis la zone NO de Charleroi et la création des deux nouvelles liaisons depuis Fleurus et Luttre vers l'aéroport.



# 3.3. REPORT DE L'ÉTUDE DE REDÉPLOIEMENT DE LA ZONE « CHIMAY-BEAUMONT » ET ÉLARGISSEMENT À CERFONTAINE ET À LA LIAISON CHIMAY-COUVIN DE L'ÉTUDE DE REDÉPLOIEMENT DE LA ZONE « PHILIPPEVILLE-COUVIN »

Pour avis, document préparatoire transmis



#### 3.3 ZONE « CHIMAY — BEAUMONT »

Nombreux projets de développement de l'offre sur le bassin de Charleroi :

- lancement d'une étude de Plan Urbain de Mobilité
- projet de déploiement d'un BHNS sur les N5 et N53 d'ici 2025
- NOUVEAU : extension de la ligne de métro vers Châtelet et le futur Grand Hôpital de Charleroi sur le site des Viviers à Gilly.
  - Projet inclus dans le plan de relance européen ce qui implique, pour bénéficier des fonds européens, qu'il est impératif que l'entièreté du projet soit réalisée pour 2026.

Vu le timing incompressible imposé par l'Union européenne

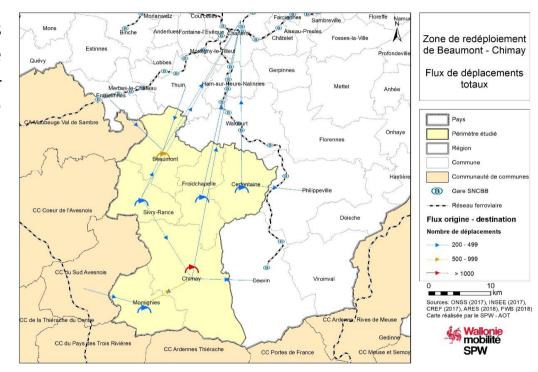
- → Priorisation des projets et des études s'est avérée nécessaire pour l'OTW en faveur des redéploiements à organiser autour du BHNS et du « M5 »
- → Cela implique le report de l'étude de redéploiement de la zone « Chimay Beaumont » pour après 2023.



#### 3.3 ADAPTATION DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

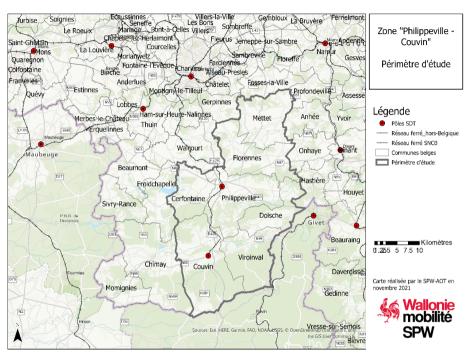
Sur base du diagnostic réalisé, nous proposons d'intégrer à la zone de redéploiement adjacente « Philippeville – Couvin », dont l'étude tactique se déroule au premier semestre 2022 :

- la commune de Cerfontaine
- la liaison « Chimay Couvin »





### 3.3 ADAPTATION DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE



Cerfontaine	4 923 hab.	Mettet	13 157 hab
Couvin	13 826 hab.	Philippeville	9 185 hab
Doische	2 968 hab	Viroinval	5 639 hab
Florennes	11 261 hab		
		TOTAL	60.959 hab.



#### 3.3 Proposition d'Avis de l'Organe

L'Organe prend acte du report après 2023 de l'étude de redéploiement de la zone « Chimay – Beaumont », au vu des enjeux liés à l'extension du métro léger de Charleroi vers le GHDC.

Considérant le diagnostic posé par l'AOT, l'Organe recommande toutefois d'intégrer au périmètre de la zone « Philipeville – Couvin » (dont l'étude s'initie) la commune de Cerfontaine et la liaison entre Chimay et Couvin.

L'Organe demande également de planifier les redéploiements nécessaires autour du futur BHNS et du futur « M5 » vers le GHDC.



# 4. MISES EN ŒUVRE DU PLAN TRANSPORT DÉTAILLÉ TEC 2021-2022



# 4.1. NOUVELLE ÉTAPE D'AMÉLIORATION DE L'OFFRE SUR LA LIGNE A (CHARLEROI SUD – AÉROPORT)

**Pour information** 

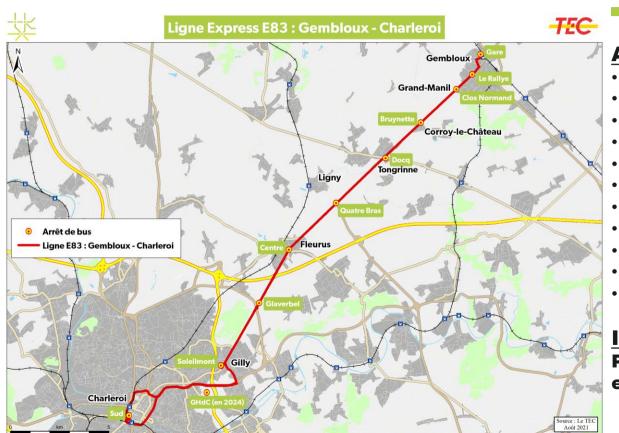




### 4.2. MISE EN SERVICE DE LA LIGNE EXPRESS E83 GEMBLOUX-CHARLEROI

**Pour information** 





#### Arrêt de bus

- Gembloux : Gare
- Gembloux : Le Rallye
- Gembloux : Clos Normand
- Corroy-le-Château : Bruynette
- Tongrinne : Docq
- Ligny: Quatre Bras
- Fleurus : Centre
- · Fleurus : Glaverbel
- Gilly: Soleilmont
- GHdC (en 2024)
- Charleroi : Sud

#### <u>Itinéraire</u>

Principalement sur l'axe N29, N90 et le ring de Charleroi



#### Arrêt de bus : accessibilité PMR

	<b>VERS GEMBLOUX</b>	VERS CHARLEROI	
CHARLEROI Sud	С	С	Après travaux
GILLY Soleilmont	P	Р	
FLEURUS Glaverbel	I	1	
FLEURUS Centre	P	Р	
LIGNY Quatre Bras	Inexistant	1	
TONGRINNE Docq	P	1	
CORROY-LE-CHATEAU Bruynette	С	1	
GRAND-MANIL Clos Normand	I	1	
GEMBLOUX Le Rallye	I	ı	Travaux prévu
GEMBLOUX Gare	Р	Р	







#### **Attente de l'AOT / Propositions du TEC**

- Liaison Gembloux Sombreffe Fleurus Charleroi
- Express bi-directionnelle
- · PAE de Fleurus-Martinrou, pôle universitaire ULG-Gembloux, PAE de Sauvenière en HP
- · Correspondances SNCB : en gare de Gembloux vers Bruxelles
- Matériel roulant : autocar confort 12 m, capacité normale
- · NDS: 1 passage par heure et par sens entre 6h et 20h du lundi au vendredi, toute l'année
- · Samedi : 1 passage toutes les 2 heures et par sens entre 6h et 20h, toute l'année
- Pas de desserte le dimanche
- Offre: +/- 250.000 km/an => +/- 240.000 km/an
- 7798 passages
- Vitesse commerciale: 35,7 km/h
- Tarification Express



#### Changements depuis l'OCBM de mai 2021

- Décision de ne pas desservir le PAE de Sauvenière pour garantir la fiabilité des temps de parcours et augmenter la vitesse commerciale car
  - > existence d'une alternative cadencée avec la ligne 148
  - > existence du RAVEL bien aménagé partant de la gare et longeant le PAE
  - > perte de temps à traverser la trémie souvent congestionnée
- Décision de rester sur la N29 et de ne pas desservir la gare de Fleurus pour garantir la fiabilité des temps de parcours et augmenter la vitesse commerciale car
  - manque de fiabilité des temps de parcours : passage à niveau, stationnements problématiques, circulations difficiles aux abords des écoles
  - > privilégier la liaison en train entre Fleurus et Charleroi
- Décision de rester sur la N29 et de ne pas desservir finement Sombreffe et Ligny car
  - Offre actuelle existante et répondant à ce besoin avec la 147a
  - Lors de l'opérationnalisation du PRTP de la zone de Gembloux et suite aux conclusions de la participation citoyenne, nous analyserons la possibilité de mettre en œuvre le passage de la E83 par le centre de Sombreffe centre et Ligny.







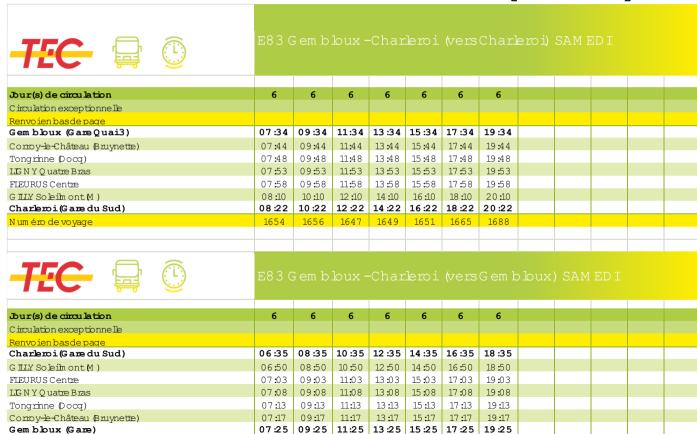
Jour(s) de circulation	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345
Circulation exceptionnelle														
Renvoien basde page														
Gem bloux (Gare Quai3)	06:08	07:08	80:80	09:08	10:08	11:08	12:08	13:08	14:08	15:08	16:08	17:08	18:08	19:08
Comoy-le-Château (Bruynette)	06:18	07:19	08:19	09:18	10:18	11:18	12:18	13:18	14:18	15:19	16:19	17 :19	18 :19	19:18
Tongrinne (Docq)	06:22	07:24	08:24	09:22	10:22	11:22	12:22	13:22	14:22	15:24	16:24	17:24	18:24	19:22
LIGNYQuatre Bras	06:27	07:31	08:31	09:27	10:27	11:27	12:27	13:27	14:27	15:31	16:31	17:31	18:31	19:27
FIEU RUS Centre	06:32	07:39	08:39	09:32	10:32	11:32	12:32	13:32	14:32	15:39	16:39	17:39	18:36	19:32
G ILY Soleim ont M )	06:44	07:52	08:52	09:44	10:44	11:44	12:44	13:44	14:44	15:52	16:52	17:52	18:48	19:44
Charleroi (Gare du Sud)	06:56	08:06	09:06	09:56	10:56	11:56	12:56	13:56	14:56	16:06	17:06	18:06	19:00	19:56
N um éro de voyage	1654	1655	1656	1646	1647	1648	1649	1650	1651	1664	1665	1666	1667	1668
Tongrinne (Docq) LIG N Y Quatre Bras FIEURUS Centre G ILY Soleim ont M) Charlewoi (Gare du Sud)	06:22 06:27 06:32 06:44 06:56	07:24 07:31 07:39 07:52 08:06	08:24 08:31 08:39 08:52 <b>09:06</b>	09:22 09:27 09:32 09:44 <b>09:56</b>	10:22 10:27 10:32 10:44 10:56	11:22 11:27 11:32 11:44 11:56	12:22 12:27 12:32 12:44 12:56	13:22 13:27 13:32 13:44 13:56	14:22 14:27 14:32 14:44 <b>14:56</b>	15:24 15:31 15:39 15:52 16:06	16:24 16:31 16:39 16:52 17:06	17:24 17:31 17:39 17:52 18:06	18:24 18:31 18:36 18:48 19:00	







Jour(s) de circulation	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345
Circulation exceptionnelle														
Renvoien basde page														
Charleroi (Gare du Sud)	06:05	06:59	07:58	09:05	10:05	11:05	12:05	13:05	14:05	14:59	15:58	16:58	18:03	19:05
G IIIY Soleilm ont (M)	06:20	07:14	08:14	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15 :14	16:14	17 :14	18:19	19:20
FIEURUS Centre	06:33	07:28	08:28	09:33	10:33	11:33	12:33	13:33	14:33	15:28	16:28	17:28	18:33	19:33
LIGNYQuatre Bras	06:38	07:33	08:33	09:38	10:38	11:38	12:38	13:38	14:38	15:33	16:33	17:33	18:38	19:38
Tongrinne (Docq)	06:43	07:39	08:39	09:43	10:43	11:43	12:43	13:43	14:43	15:39	16:39	17:39	18:43	19:43
Corroy-le-Château (Bruynette)	06:47	07:45	08:45	09:47	10:47	11:47	12:47	13:47	14:47	15:45	16:45	17:45	18:47	19:47
Gem bloux (Gare)	06:55	07:55	08:55	09:55	10:55	11:55	12:55	13:55	14:55	15:55	16:55	17 :55	18:55	19:55
N um éro de voyage	1687	1674	1675	1676	1677	1678	1679	1680	1681	1682	1683	1684	1685	1686



1676 1678 1680

1674

Num éro de vovage

### 4.3. REPRISE DU R'BUS EN LIGNE PUBLIQUE

**Pour information** 





# R'BUS

- Reprise de la ligne dans l'offre de référence TEC
  - Itinéraire inchangé et horaire identique à l'actuel
  - Quand ? Printemps 2022



# 5. RÉSEAU STRUCTURANT FERROVIAIRE : ADAPTATIONS OPÉRATIONNELLES SNCB À COURT TERME

**Pour information** 







#### Amélioration des amplitudes à partir de décembre 2021

#### PROVINCES DE CHARLEROI ET NAMUR

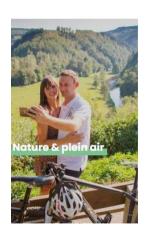
Adaptation proposée	N° relation	N° train	Caractéristiques	Horaires 13-12-2020			N° train		Nouvel horaire 12-12-2021			
Prolongement S61 4571 jusqu'à Namur au lieu de Charleroi-Sud	S61	4571	Lundi au vendredi	Ottignies	21:25	Charleroi-S	22:11	4571	Charleroi-S	22:17	Namur	23:11
Nouveau S61 4593 Namur - Charleroi-Sud	S61		Lundi au vendredi	-	i	-	ı	4593	Namur	21:51	Charleroi-S	22:44

RRR N67: circule toute l'année et en semaine

RRR R67: circule toute l'année et le week-end

# 6. ACCESSIBILITÉ EN TRANSPORT PUBLIC DES SITES TOURISTIQUES : PRÉSENTATION DU PROJET RÉGIONAL

#### **Pour information**













#### Situation actuelle en Région wallonne

Absence de dispositif d'identification des besoins d'accessibilité en TC des sites touristiques (périodes de vacances et weekend)

#### Genèse du projet

- ✓ Volonté d'améliorer l'accessibilité des sites touristiques wallons exprimé dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 (lien avec la Ministre De Bue)
- ✓ Co-construction du projet entre le SPW M&I et le CGT (Commissariat Général au Tourisme)
  - > Chefs de projet : Laurent Delaite (SPW MI AOT) et Vanessa Grandgagnage (CGT)
- ✓ Projet repris dans le Contrat d'Administration SPW 2021-2025

#### Parties prenantes pressenties

OTW, Cabinet HENRY, Cabinet DE BUE, SNCB, UVCW, Wallonie Belgique Tourisme, Attractions et Tourisme Asbl, la Centrale Régionale de Mobilité, les Maisons du Tourisme en Wallonie (ex.: Maison du Tourisme Pays des Lacs de l'Eau d'Heure)

Projet sur plusieurs années jusque 2023













#### Objectifs

- 1. Favoriser le transfert modal et l'intermodalité des personnes par le développement de solutions dédiées et innovantes
- 2. Améliorer l'accessibilité en transports publics des sites et attractions touristiques wallons
- 3. Dynamiser le tourisme en Wallonie

#### Périmètre

- ✓ Benchmark succinct
- ✓ Identification et priorisation des sites touristiques pertinents à connecter et des besoins temporels (semaine ; weekends et jours fériés ; vacances) en Wallonie
- ✓ Définition de l'offre en lien avec la feuille de route stratégique d'évolution de l'offre de transport public sous cette législature (développement et redéploiement) et définition des public-cibles prioritaires, y compris depuis les régions frontalières
- ✓ Accompagnement de la mise en œuvre et communication













#### Indicateurs de réussite

- Nombre de sites touristiques desservis par une offre adéquate (à définir par catégorie de sites) de TC au regard du potentiel
- Nombre de visiteurs utilisant les TC pour se rendre aux sites touristiques
- Nombre de modifications/créations d'offre en TC pour améliorer l'accessibilité des sites touristiques

#### Livrables finaux

- Liste des sites touristiques prioritaires à desservir en TC avec le niveau de service cible attendu par catégorie
- Planification de modification/création de lignes
- Identification des aménagements à réaliser en termes d'intermodalité pour favoriser l'accessibilité en TC
- Outils de communication externe concernant l'accessibilité en TC des sites touristiques













#### Etat d'avancement

- Été 2021: réalisation d'une vingtaine de quick wins dont la ligne 21 Charleroi
   Sud Centre de délassement de Marcinelle
- > Sites des barrages de l'Eau d'Heure: analyse de données origine-destination:
  - Accès vers les sites ou les centres d'hébergement
  - Accès depuis les centres d'hébergement vers les sites











- Contribution locale?
  - Relais vers des acteurs locaux en matière touristique dans le cadre des redéploiements de l'offre
  - > Avis OCBM sur les POI à desservir dans le cadre du développement de l'offre











### 7. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT PUBLIC

**Pour information** 



Abris aux arrêts d'autobus Rappel des règles d'installation, de subsidiation et d'entretien





### 3 types d'abris

- 1. Publicitaires / non subsidiables
- 2. Standards / subsidiables
  - a) aluminium
  - b) bois
  - c) béton
- 3. Non-standards / subsidiables sous conditions
  - a) abris non-standards
  - b) constructions locales
  - (ex: réhabilitation d'anciens bâtiments, couplage avec cabine électrique,...)



# Abris non-subsidiables (publicitaires)

- La commune consulte les entreprises spécialisées
- La commune et l'entreprise retenue concluent une convention
- La commune consulte le TEC pour l'emplacement futur de l'abri
- Le TEC marque son accord

  A.R. du 15/09/1976 Règlement sur la police des transports...:

  Aucun abri ne peut être placé sans l'avis favorable de l'exploitant (Art.4 § 5)
- L'abri est fourni, placé et entretenu par l'entreprise retenue
   NB : le TEC DOIT être prévenu du planning pour pourvoir organiser la pause de ses informations

### **Abris subsidiables**

Le TEC intervient à hauteur de 80 % du coût

Deux procédures de subsidiation distinctes selon le type d'abris :

#### a) les abris standards

- la commune paie les 20% à sa charge
- le TEC commande l'abri et le fait placer

#### b) les abris non-standards

- la commune commande, paie et fait placer l'abri
- le TEC rembourse, après réception conforme, les 80% à sa charge
   NB : le subside est limité au montant du subside accordé pour un abri standard de surface équivalente; si la facture est inférieure, le subside sera alors de 80% de cette facture.



### **Abris subsidiables - standards**





### **Abris subsidiables – non-standards**







# Abris subsidiables à quelles conditions?

- Accessible aux PMR
   Le niveau du sol intérieur de l'abri est de niveau avec les abords
- En recul de minimum 1,20 m du bord de voirie
- Muni d'une poubelle
- Muni d'au moins une valve horaire
- Muni d'un banc (ou dispositif similaire)
- Muni d'un panneau latéral vitré permettant au public de voir arriver le bus, aux conducteurs d'autobus d'acter la présence de passagers.

### **Accessibilité aux PMR**







# Abris subsidiables convention avec le TEC

- La commune met gratuitement l'emplacement à disposition du TEC
- Le TEC prend à sa charge 80% du coût de l'abri
  Dans le cadre du soutien au développement de l'offre, un budget supplémentaire pour 26 abris vélos a
  été dégagé par la Région Wallonne en 2021, nous prenons 100% du coût d'un abri standard situé sur
  une ligne express.
  - L'appel à candidature est lancé sur base de la procédure de demande de subvention existante.
- La commune est propriétaire de l'abri et, à ce titre, l'entretient pendant 12 ans c'est-à-dire
   elle le nettoie régulièrement (vitres et/ou panneaux, siège(s), valves, socle en béton, crépines des descentes d'eau, égouttage du toit...),
  - elle remplace les vitres ou panneaux brisés et remet en état toute dégradation dès la constatation,
  - elle vide la poubelle, enlève l'affichage sauvage, efface les tags dès la constatation

NB : si un abri vient en remplacement d'un plus ancien, la commune prend à sa charge son démontage et évacue l'abri à remplacer.





### **SPOC**

OTW-DG/INFRA: Gioacchino Volpe gioacchino.volpe@letec.be

Direction territoriale Charleroi: Laurent Galland Laurent.galland@letec.be



Disponible sur letec.be/communes

Stationnement pour vélos aux arrêts de bus



## **Boxes vélos - opportunités 2021**

- Appel à candidatures selon la procédure actuelle
- En soutien au développement de l'offre
- Pour rendre le réseau Express encore plus attractif

## Boxes vélos - procédure actuelle

#### L'Administration communale :

- Sollicite l'accord de la Direction territoriale du TEC
- Lance un marché public de fourniture et placement
- Dépose un permis d'urbanisme
- Transmet les documents relatifs au marché public
- Transmet la facture ou le décompte final en cas d'un travail en régie
- Signe une convention
- Elabore un dispositif de maintenance dès l'ouverture du projet



## Boxes vélos - procédure actuelle

- Direction Territoriale
  - Accompagne pour sélectionner les arrêts
  - Complète la demande et la transmet
  - Etablit le PV de réception
- L'Opérateur de Transport de Wallonie
  - S'engage à subventionner 80% du coût
  - Elabore la convention des droits et obligations des parties

### Boxes vélos - réflexion en cours

### Favoriser l'installation des équipements

- Démarcher pour simplifier l'octroi des Permis d'Urbanisme
- Proposer un catalogue de boxes en standard (Comme pour les abris)



### Boxes vélos - réflexion en cours

- Sécuriser pour favoriser le report modal
  - Le stationnement (boxes, autres ...)
  - L'accessibilité via carte MOBIB (à moyen terme)
- Facteurs de succès pour placer les boxes :
  - Contrôle social important
  - Présence de cheminements cyclables
  - Aux Terminus, pôles, gros arrêts, lorsque des besoins sont avérés
  - Mise en œuvre d'un plan de communication sur la présence et l'utilisation des équipements



### **MERCI!**



# Prochaine réunion de l'OCBM au printemps 2022

Merci pour votre attention, n'hésitez pas à nous contacter : bassins.mobilite@spw.wallonie.be

